

Charte éthique de la Fondation Addax et Oryx

Afin de renforcer ses liens avec ses partenaires et tous ceux qui sont impliqués dans la mise en œuvre des projets qu'elle soutient, la Fondation Addax et Oryx (FAO) a rassemblé, dans un texte concret et précis, les principes professionnels et les valeurs éthiques qui l'engagent et fondent son action. Cette charte est une référence commune qui doit être partagée par tous, lors de l'exécution et du contrôle des projets soutenus par la Fondation.

Mission

La Fondation s'est engagée à contribuer à l'amélioration durable des conditions de vie des populations défavorisées d'Afrique et du Moyen-Orient. Dans le cadre de cette mission, la Fondation apporte son soutien aux projets mis en œuvre, de façon ponctuelle ou en liaison avec d'autres projets, dans ses quatre domaines d'intervention : l'éducation, la santé, le développement communautaire et l'environnement.

Valeurs déontologiques

Afin de pérenniser les résultats de son action, la Fondation souhaite partager les valeurs essentielles de :

- soutien aux plus démunis ;
- respect de la dignité humaine ;
- respect de l'environnement et de la nature ;
- collaboration avec des personnes qui soutiennent activement une cause ;
- conduite responsable à l'égard de tous ceux qui sont impliqués dans les projets soutenus ;
- transparence et dialogue avec ses partenaires.

Principes de base

Dans son activité, la Fondation Addax et Oryx est guidée par les principes professionnels suivants :

- **Indépendance** : les activités de la FAO se concentrent sur l'exécution de sa mission et ne sont pas alignées sur des intérêts commerciaux ou personnels de l'entreprise qui l'a créée ou sur ceux de ses donateurs. Seul le Conseil de la Fondation est habilité à prendre des décisions portant sur les engagements de la Fondation et les subventions qu'elle octroie.
- **Action apolitique et laïque** : l'action de la FAO est indépendante, apolitique et laïque. Elle soutient des projets qui ne font état d'aucun prosélytisme. À travers ses projets, elle encourage la tolérance et la diversité culturelle. Elle soutient des projets qui sont mis en œuvre conformément aux législations locales et internationales en vigueur.
- **Santé, sécurité et protection de l'environnement** : la FAO ne soutient que les projets qui sont conformes aux normes et réglementations nationales et internationales en vigueur, en matière de santé, de sécurité et d'environnement. Tous les partenaires doivent prouver qu'ils ont intégré ces principes dans leurs pratiques.
- **Réalité et pragmatisme** : la FAO soutient les organisations qui ont démontré leur capacité à planifier et mettre en œuvre des projets réalistes et pragmatiques, susceptibles d'apporter aux populations une amélioration concrète, mesurable et durable.
- **Implication des bénéficiaires** : les actions de la FAO prennent en considération l'opinion et les droits des personnes qui bénéficient des projets. Celles-ci visent à répondre aux besoins spécifiques, réalistes et clairement identifiés, sur le terrain. La Fondation Addax et Oryx croit également que la participation et l'implication des bénéficiaires sont autant de facteurs qui favorisent le développement de compétences, l'autonomie et l'autosuffisance.
- **Priorité aux projets qui ont une approche transversale de ses quatre domaines d'intervention** :
la Fondation Addax et Oryx s'efforce de donner la priorité aux projets qui couvrent plusieurs domaines d'intervention et s'attache à favoriser l'amélioration intégrée, harmonieuse et durable des conditions de vie des bénéficiaires. Ces programmes tirent ainsi profit du potentiel de ces multiples opportunités, en termes de développement local.